



Bimestriel de la commune de Hanvec

Novembre-décembre 2013 N°286

TAP : La nouvelle mission de l'équipe d'animation

P.3 et 4



Développement durable p.5



Vie associative p.6



Clic clac p.7



Vie municipale p. 9





En quatorze ans, la population hanvécoise est passée de 1640 habitants en 1999 à 2000 à ce jour. 20% de la population est âgée de 0 à 14 ans.

Tout a été mis en œuvre pour accueillir les jeunes hanvécois sur notre territoire dans les meilleures conditions

possibles (garderie, ALSH, bibliothèque, écoles primaires, accueil périscolaire) encadré par du personnel qualifié et compétent.

La fréquentation des services mis à la disposition des familles et le succès des activités organisées par le personnel communal atteste chaque jour de la qualité des initiatives et des engagements mis en place par la commune.

Ces dispositions nous ont permis de nous adapter dès la rentrée de septembre 2013 aux nouveaux rythmes scolaires en concertation avec le corps enseignant, le personnel communal, les parents d'élèves, les associations...

Vos enfants sont l'avenir de notre commune et il nous paraît important de tout mettre en œuvre pour satisfaire leurs besoins. Ce numéro du Keleier leur est consacré.

Marie-Claude Morvan

Article sur taxe foncière des propriétés non bâties à lire page 9

Toute l'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année!



- L'édito 2
- Dossier..... 3 et 4
- Vie culturelle..... 5
- Développement durable.....5
- Vie associative.....6
- Clic clac.....7
- En bref.....8
- Vie municipale.....9
- Infos pratiques10
- Urbanisme et jeux.....11
- Agenda 12
- Fridu et Gwen..... 12

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec / Place du Marché / 29 460 HANVEC. TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux de la ville.

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations : Sarah Roullier : keleier@mairie-hanvec.fr et la commission Keleier.

Impression : SOFAG

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, getty images®, esquisses cabinet d'architectes Grignou.

Tirage: 800 exemplaires.



La ronde des mômes : une équipe, trois missions



Elles sont 5 : Marie, la directrice, Isabelle, Amélie, Karine et Catherine. Elles forment l'équipe de La Ronde des mômes, au service des enfants. Elles sont les garantes des temps d'activités périscolaires, du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire. Elles jonglent avec brio entre les trois tâches et ont toutes un intérêt commun : le bien être des enfants.

De gauche à droite Amélie Floch, Marie Alemany, Catherine Olivier et Isabelle Guislain (manque sur la photo Karine Mazé).



L'accueil périscolaire (garderie)

Pour permettre aux parents qui travaillent de faire garder leurs enfants avant et après l'école, la garderie accueille les élèves de toutes les classes des deux écoles de la commune dès 7h le matin et le soir jusqu'à 19h. C'est l'occasion pour les enfants de faire leurs devoirs après la classe « **grâce à l'investissement des bénévoles qui aident les enfants à travailler** » explique Marie Alemany, la directrice. Cet accueil périscolaire est organisé dans le cadre d'un projet éducatif qui place l'enfant et ses besoins au cœur de ses préoccupations, en prenant en compte son environnement.

L'accueil de loisirs (ALSH)

Au delà d'un moyen de garde le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs répond aux besoins et aux problématiques des enfants dans leur quotidien sans proposer pour autant de la suractivité ou de l'occupationnel. Il leur permet de trouver leur place quel que soit leur niveau social ou intellectuel et d'être acteurs de leurs loisirs et plus tard de leur vie. L'action du centre de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. Il existe le projet d'école, mais les projets éducatif et pédagogique du centre de loisirs ne sont pas moins importants. Depuis la mise en place de la nouvelle réforme des rythmes scolaires par la municipalité dès la rentrée 2013, l'ALSH est devenu le point névralgique de cette nouvelle organisation.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

« Les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Or cette extrême concentration du temps d'enseignement, unique à la France, est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Elle est source de fatigue et de difficultés scolaires. La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Un décret, publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales seront possibles » c'est ce qu'écrit dans un communiqué le ministre de l'éducation.

Cette mise en place des TAP dès la rentrée 2013, est un projet global permettant un travail collectif entre la municipalité, l'équipe d'animation, les enseignants... « **Nous préserverons le respect du rythme selon l'âge, le respect des envies et des besoins des enfants** » précise la directrice de l'ALSH. « **Pour les petites et moyennes sections de maternelle, leurs journées ne sont pas bouleversées. Pour nous, en accord avec les élus, il était impensable de réveiller les enfants durant la sieste pour les TAP! C'est donc l'équipe du centre de loisirs qui intervient l'après-midi après la classe** ».



L'équipe du centre de loisirs permet une véritable valeur ajoutée au travail pédagogique de l'école. Attention cependant, les activités et ateliers mis en place par l'ALSH, ne sont pas une forme détournée de travail scolaire, mais bien un moment de détente ludique et agréable pour les enfants.

L'animation lors des TAP, ne doit pas être vue de l'extérieur comme une sorte de temps de garderie supplémentaire.

Durant les TAP, l'équipe de l'ALSH apprend aux enfants (petits et grands) à se construire dans des valeurs de société : par exemple, vivre ensemble sereinement dans le cadre d'activités, de situations de jeux.

Apprendre à perdre sans haine, à gagner sans écraser, à coopérer pour gagner, à faire des choix, à élaborer des stratégies collectives de jeux.

Apprendre à comprendre et accepter la différence. Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres.

Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets. Apprendre à négocier, à faire respecter ses droits et à respecter ceux des autres.

Apprendre à percevoir, à maîtriser et à exprimer ses émotions. Savoir régler un conflit sans violence et s'entraîner à la médiation. Tout cela dans un cadre autre que celui de l'école, dans des activités spécialement préparées par l'équipe d'animatrices.

Désormais, le développement de l'enfant passera aussi par les TAP

Une réflexion menée conjointement par la municipalité et l'équipe d'animation sur le fonctionnement actuel des TAP, a permis de mettre en place une nouvelle organisation des activités dès la reprise du lundi 4 novembre.

Les enfants auront le choix entre plusieurs types d'activités : sportives, créatives, artistiques, mais aussi un espace temps libre pour ceux qui le souhaitent.

Chaque type d'activités proposera des animations différentes dans le but de favoriser, l'épanouissement et l'enrichissement des enfants :

- Bouge ton corps (atelier physique et sportif)
- Graine d'artiste (activités manuelles, bricolage)
- J'apprends en m'amusant (éveil musical, contes, photos, atelier scientifique ludique)
- Espace détente (lecture à la bibliothèque, jeux libres, jeux de société)

En ce qui concerne l'atelier physique et sportif, encadré par Arnaud Cueff, intervenant extérieur mandaté spécialement pour les TAP, il paraît important à toute l'équipe que les enfants puissent continuer de pratiquer les exercices physiques et ludique proposés. « **Nous allons cependant mettre en place un nouveau fonctionnement** » explique Marie Alemany, « **chaque enfant fera partie d'un groupe, 1, 2 ou 3 selon l'âge. Ils auront leur séance d'activité sportive une fois sur trois** ».

Les temps de temps d'activités périscolaires (TAP) se déroulent :

Les lundis et jeudis pour les plus jeunes : PS, MS, GS, CP (3 classes), les mardis et vendredis pour les autres élèves : CE1, CE2, CM1, CM2 (3 classes). Les TAP commencent à 14h45 et se terminent à 16h30.

L'équipe de la Ronde des mômes

Tél : 02 98 21 94 74

Larondedesmomes-hanvec@yahoo.fr



Mois du film documentaire, projection de Mille et une traites à Hanvec



Dans le cadre du mois du film documentaire, tous les ans, la bibliothèque de Hanvec organise une projection/débat. Cette année elle aura lieu le **vendredi 29 novembre à 20h30 à la salle polyvalente** de la commune en présence de Jean-Jacques Rault, le réalisateur du film.



Mille et une traites :

Film de Jean-jacques Rault
2012/ 55mn/ Production : Z'azimut Films

Raymond est paysan en centre Bretagne depuis 35 ans. Il doit partir à la retraite, arrêter la ferme... Un soulagement et en même temps, un crève-cœur. Alors il se lance un ultime combat : tout faire pour qu'un jeune reprenne sa ferme et poursuive son engagement. Une lutte de tous les jours, à l'issue incertaine, menée par un homme capable de déplacer des montagnes...

L'entrée à cette projection/débat est gratuite. Vendredi 29 novembre à 20h30, salle polyvalente.

Contact : Responsable de la bibliothèque, tél : 02 98 21 93 43 ou keleier@mairie-hanvec.fr

Les chroniques de Claudie Cariou

Pour finir cette année 2013, j'ai voulu rassembler quelques phrases ou citations connues. Quelles que soient leurs origines, quelle que soit l'époque à laquelle elles ont été écrites, elles sont toutes en rapport avec le développement durable et donc d'actualité :

« **LA TERRE** est un héritage que nous empruntons à nos enfants » **Antoine de Saint-Exupéry**

« Pour ce qui est de **L'AVENIR**, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » **Antoine de Saint-Exupéry**

« C'est une triste chose de songer que **LA NATURE** parle et que le genre humain ne l'écoute pas » **Victor Hugo**

« Les fruits sont à tous, et **LA TERRE** n'est à personne. » **Jean-Jacques Rousseau**

« Hélas ! on voit que de tout **TEMPS** les petits ont pâti des sottises des grands. » **Jean de La Fontaine**

« C'est pas vraiment de ma faute si y'en a qui ont **FAIM**, mais ça le deviendrait si on y changeait rien » **Coluche**

« **LA PLANÈTE** peut pourvoir aux besoins de tous, mais pas à la cupidité de certains. » **Gandhi**

« Sois le changement que tu veux voir dans **LE MONDE**. » **Gandhi**

« Il ne sert de rien à l'homme de gagner la lune s'il vient à perdre **LA TERRE**. » **François Mauriac**

« A l'échelle cosmique, **L'EAU** est plus rare que l'or. » **Hubert Reeves**

« Nul besoin de faire de **LA TERRE** un paradis : elle en est un. A nous de nous adapter pour l'habiter. » **Henry Miller**

« **LE PEU** qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire. »

Théodore Monod

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année ! Et comme d'habitude pensez au sapin nature!!



> Vie associative

Dimerc'her change son logo

L'association hanvécoise Dimerc'her a rajeuni son logo!



Avant



Après

Voyage avec Dimerc'her

Après le succès des Journées Européennes du Patrimoine les 14 et 15 septembre dernier, présentant un camp militaire allié reconstitué de la Seconde guerre mondiale (matériel et véhicules de 39/45), l'association Dimerc'her vous propose un voyage en juin 2014 pour le 70^{ème} anniversaire de la bataille de Normandie. Ce voyage se prépare dès à présent! Mais avant tout, il est important de savoir si "Vous" Hanvécois(e) seriez intéressé(e) par ce voyage ?

Cette organisation demande un grand travail de recherche et les membres du bureau de notre association sont bénévoles. Aussi nous souhaitons un coup de main pour nous aider dans nos recherches : devis de transport, hébergement, itinéraire et visites etc.

Si vous êtes partant pour ce déplacement (du vendredi 6 au samedi 7 juin 2014), ou si vous avez du temps à nous consacrer, des idées ou des connaissances pour la mise en place de celui-ci, contactez l'association :

dimercher@gmail.com

La réalisation de ce voyage dépendra des réponses positives que nous allons recevoir par mail.

Bourse aux jouets, puériculture et vêtements de 0 à 12 ans

L'association organise le samedi 23 novembre de 9h à 12h30 à la salle polyvalente, une bourse aux jouets, puériculture, vêtements de maternité et enfants de 0 à 12 ans.

Tous les jouets sont acceptés, en bon état de fonctionnement et propres, des petits aux plus grands (jeux de société, consoles de jeux, poupées, peluches etc).

Dépôt le vendredi 22 novembre, dès 17h30, reprise des invendus samedi de 17h à 18h.

Vous pouvez dès maintenant demander la fiche articles et les étiquettes par mail : boursehanvec@gmail.com

Renseignements : 06 89 18 46 83

Patchworkers recherchés



Pour l'organisation d'une exposition au mois de décembre, la commune recherche des personnes qui seraient d'accord de présenter leurs œuvres durant cet événement.

Contactez la mairie avant le 20 novembre : keleier@mairie-hanvec.fr ou tél : 02 98 21 93 43

Repas des anciens



Le dimanche 6 octobre à 12h, les « anciens » de la commune qui le souhaitent ont été conviés à partager un repas au restaurant Marmite et Compagnie. L'occasion pour tout le monde de discuter et de partager un moment dans la bonne humeur générale.



Collecte de journaux de l'APE



Chaque année, l'APE de l'école Per Jakez Helias, organise une collecte de journaux, qui seront recyclés et transformés en un isolant : la ouate de cellulose. Cette collecte a lieu tous les premiers dimanches de chaque mois, de 10h30 à 12h, au local APE, situé entre la salle polyvalente et la boulangerie.

Pour 2013/2014, les dates à retenir :

- Dimanche 3 novembre
- Dimanche 1^{er} décembre
- Dimanche 5 janvier 2014
- Dimanche 2 février
- Dimanche 2 mars
- Dimanche 6 avril
- Dimanche 4 mai
- Dimanche 1^{er} juin
- Dimanche 6 juillet

> Clic Clac



L'association Dimerc'her a tenu son forum des activités le samedi 7 septembre dernier de 9h30 à 12h à la salle polyvalente de la commune.



Samedi 14 septembre, dans le cadre des veillées du Parc naturel régional d'Armorique, la commune de Hanvec avait retenu le groupe Ysa Trio pour se produire à l'église. Pour l'occasion, ce sont des artistes hanvécois (Ysa et Vincent) qui ont animé la soirée. Il propose un répertoire celtique où traditionnel et modernité se conjuguent. Le public, nombreux a été conquis par les prestations des musiciens. C'est par des applaudissements nourris que se ponctuaient les morceaux.



Dans le cadre des trentièmes journées du patrimoine, l'association Dimerc'her et l'association Bretagne 39-45 ont invité le public à découvrir l'exposition d'un camp militaire allié de la Seconde guerre mondiale. Pour l'occasion, les membres de l'association 39-45, passionnés d'histoire ont présenté leur matériel ancien et répondu aux nombreuses questions du public.



Lundi 16 septembre s'est tenue l'assemblée générale de la « Ronde des écoliers ». Youenn Bourcier, président, a rappelé les points forts de l'association. A Noël, un spectacle sera proposé aux enfants des deux écoles de Hanvec. L'édition du trail 2014 se fera le 04 mai. Fait remarquable, l'association met en place un partenariat avec l'association « Avec toi Margot » de Logonna Daoulas qui a pour but de trouver des financements pour aider et éveiller une jeune autiste résidant sur cette commune.



Mieux vieillir avec le CLIC du pays de Landerneau-Daoulas !



CLIC du pays de Landerneau Daoulas

A partir du 1^{er} octobre 2013, la Communauté de Communes renforce son orientation sociale en reprenant à son compte la gestion du CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique.

Ce dispositif profite désormais à l'ensemble des 22 communes du territoire avec en prime une offre de services étoffée. Face à la multiplication croissante des dispositifs d'aides et des acteurs, le CLIC est un interlocuteur unique et de proximité proposant un service gratuit et confidentiel ; véritable sésame pour les seniors et leur famille à la

recherche d'information et de solutions de proximité pour toutes les problématiques liées au vieillissement :

- L'accès aux droits (aide sociale, passage à la retraite, Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)...))
- La prise en charge des caisses de retraites (hébergement temporaire, auxiliaire de vie...)
- L'aide à domicile (ménage, portage de repas...)
- La santé et la sécurité (services de soins à domicile, transport adapté, location de matériel médical...)
- L'adaptation de votre logement
- Les établissements d'accueil (maisons de retraite...).

Le CLIC du pays de Landerneau-Daoulas peut également procéder à une évaluation à domicile des besoins, suivie de l'élaboration d'un plan d'aide personnalisée. Des actions de prévention collective seront aussi régulièrement proposées par le CLIC (prévention des chutes, soutien aux aidants...).

Permanence à la mairie de Hanvec : le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous

Clic Landerneau tél : 02 98 21 72 99, Clic daoulas tél : 02 98 46 49 89. clic@pays-landerneau-daoulas.fr

CES EMBALLAGES NE SE RECYCLENT PAS Il faut les mettre avec les ordures ménagères (bac vert)



Ces déchets plastiques ne se recyclent pas car leur plastique est souvent différent de celui des bouteilles et flacons.
Leur tri est complexe.

CES DECHETS DOIVENT ETRE JETES DE MANIERE SPECIFIQUE



« Compost et paillage : recycler et réduire les déchets verts et de cuisine pour un jardin plus fertile »

Le compostage et le paillage permettent de réduire de manière significative la part des fermentescibles des ordures ménagères et des déchets verts.

- Le paillage est la solution la plus simple, rapide et naturelle pour valoriser une grande partie des déchets verts du jardin. Les débris végétaux sont étalés sur la terre, d'une manière esthétique et efficace et se décomposent en surface pour former de l'humus.

-Le compostage est une décomposition organisée, accélérée et contrôlée, en présence d'air pour obtenir un fertilisant naturel concentré et prêt à l'emploi. Cette solution concerne surtout les déchets de la cuisine et du potager.

Pour réaliser votre compost, la Communauté de Communes vous propose d'acquérir des composteurs en bois :

300 Litres : 20 €	600 Litres : 25 €	800 Litres : 30 €
Largeur : 66 cm	Largeur : 90 cm	Largeur : 100 cm
Longueur : 76 cm	Longueur : 100 cm	Longueur : 100 cm
Hauteur : 80 cm	Hauteur : 82 cm	Hauteur : 100 cm

Un guide et des explications vous seront fournis lors du retrait du composteur au service environnement de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas situé Zone de Saint Ernel à Landerneau (proche de la piscine Aqualorn).

Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas
Zone de Saint Ernel

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél : 02 98 21 34 49; mail : environnement.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

MODIFICATION DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS SUR LA TAXE FONCIÈRE DES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES



En juin 2007, le Préfet a approuvé le PLU de Hanvec, permettant à des terrains agricoles de devenir constructibles. Par délibération en date du 9 septembre 2008, **le conseil municipal a décidé d'appliquer la majoration minimale de 0.50€ par mètre carré sur la valeur locative cadastrale des parcelles situées en zone urbaine au PLU** (nous avons le choix entre 0.50€ et 3€ au m²).

Une exonération pour les 1000 premiers m² était accordée par le conseil municipal.

Toutefois, la loi 2012-354 a modifié certaines dispositions du code général des impôts. Désormais, la majoration s'applique également sur les terrains situés en zones à urbaniser et la réduction de 1000m² est passée à 200m².

Cette loi des finances 2012 est à l'origine des fortes hausses que subissent certains propriétaires fonciers hanvécois sur leur avis d'imposition de taxes foncières des propriétés non bâties 2013.

Pour une gestion foncière durable

Dans le Finistère, les surfaces artificialisées ont doublé en 20 ans, alors que dans le même temps la démographie augmentait de 10%. Afin de limiter la consommation d'espace et maintenir les terres agricoles, le Conseil général a décidé d'adopter une politique foncière ambitieuse, basée sur un socle de bonnes pratiques. La commune de Hanvec a décidé lors du conseil municipal du 25 septembre dernier de signer la charte proposée par le préfet du département en février 2013. Elle s'engage ainsi à appliquer les recommandations de la charte sur la gestion économe du foncier en Bretagne.

Élections municipales, mode d'emploi

Le parlement a adopté la réforme du mode de scrutin aux élections municipales.

Ce qui ne change pas

Afin de participer à ce scrutin en tant qu'électeur, il suffit d'être âgé de 18 ans au moins la veille du premier tour, de résider en France, d'être ressortissant d'un pays de l'Union Européenne et de jouir de ses droits civiques et politiques. En outre, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire avant le **31 décembre 2013**. Les jeunes âgés de 18 ans bénéficient de l'inscription automatique. Pour les autres personnes, il s'agit d'une démarche volontaire.

C'est en décembre de l'année 2013 que les données démographiques seront connues et qu'en fonction du seuil de population, le mode de scrutin sera déterminé ainsi que le nombre de conseillers. Une fois les membres du conseil municipal élus, il leur convient de désigner en leur sein, par un vote à bulletin secret, le maire et les adjoints (dont le nombre ne peut excéder 30% des effectifs du conseil municipal).



Ce qui change

Le panachage est interdit pour les communes de plus de 1 000 habitants.

Le scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête sera appliqué, avec une obligation de parité hommes-femmes en alternance.

Les conseillers communautaires seront élus par fléchage lors du scrutin municipal. Cette liste figurera de manière distincte sur le bulletin de vote. La parité hommes femmes avec alternance s'appliquera également pour l'intercommunalité. La loi abaisse de 3500 à 1000 habitants le seuil à partir duquel s'applique le scrutin de liste « entière ». Les candidatures isolées, les listes incomplètes ainsi que le panachage ne sont autorisés que pour les communes de moins de 1000 habitants.

Ce qu'il faut retenir

- Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre ;
- Prenez connaissance du nombre recensé d'habitants dans votre commune ;
- Présentez-vous le jour du premier tour (et du second le cas échéant) avec votre carte d'électeur qui vous sera prochainement distribuée et une pièce d'identité.

Changement de limitation de vitesse



Pour garantir la sécurité des usagers, la vitesse est désormais limitée à 50km/h sur la portion de voie communale n°10 de Quindrivoal au hameau de Kernavel et sur la voie communale n°40, à l'embranchement de la voie communale n°2 : Pors Nédélec, Pennavernkerliver, Parc ar Jol, sur une partie de la voie communale n°2 à l'embranchement du carrefour de Guernaline à Parc Bras.



> Pratique

NUMÉROS UTILES

Urgences médicales	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237
Cabinet infirmier	06 73 39 70 18
Cabinet médical	02 98 21 93 69
SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)	02 98 25 84 23
ADMR du Cranou	02 98 73 07 77
Gardes chirurgiens-dentistes	02 98 90 55 77 (urgences, dimanches et jours fériés 9h-12h)

> Permanence des élus

Marie-Claude MORVAN, maire, finances et urbanisme : les lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 16h30.

Jacqueline BIZIEN, 1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cimetière : le mercredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Raymond LE GUEN, 2^{ème} adjoint, bâtiments communaux : le lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE, 3^{ème} adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.

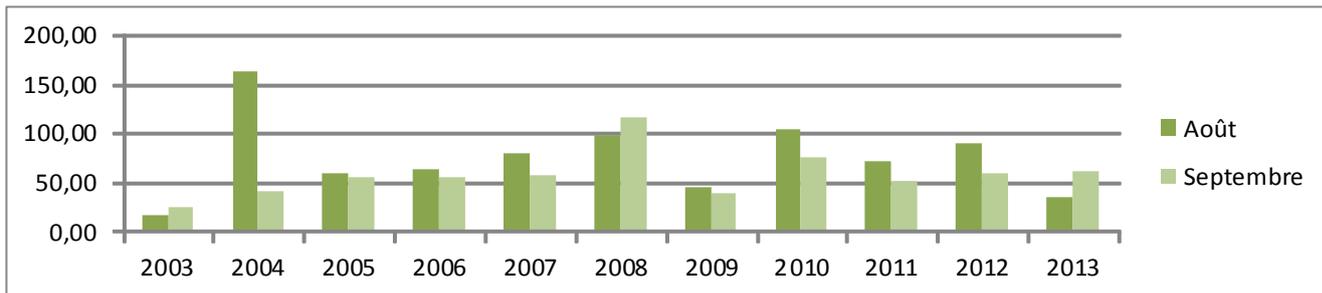
Yves LAGADEC, 4^{ème} adjoint, affaires scolaires, jeunesse, vie associative, personnel,

fonctionnement des services communaux : le jeudi de 9h à 11h.

Jean-Marie KLEIN, 5^{ème} adjoint, cadre de vie : le mercredi de 9h15 à 11h.



> Pluviométrie sur 10 ans



> Annonces

Emploi

Assistante maternelle agréée, dispose d'une place à temps plein à partir de septembre 2013.
Tél : 02 98 21 99 95

Emploi

Le CCAS de Daoulas recrute des aides à domicile pour des remplacements avec possibilité d'un contrat à durée indéterminée auprès des particuliers employeurs.

L'aide à domicile accompagne toute personne en situation de besoin dans les actes ordinaires de la vie quotidienne, dans les actes essentiels de la vie, et dans les activités de la vie sociale et relationnelle.

Profil souhaité personne diplômée (DEAVS, ADVF) ou ayant une expérience auprès de personnes handicapées.

Candidature à transmettre à Martine Peron, responsable du CCAS, place Saint-Yves 29460 Daoulas.

Emploi

Assistante maternelle agréée dispose d'une place sur Hanvec pour accueillir votre enfant dès janvier 2014.
Sylvie Mével, tél : 02 98 21 90 53

Emploi

Jeune maman de 21 ans, cherche des heures de Baby sitting. En semaine, en soirée ou en weekend.
Claire Rousselet, tél : 06 82 52 38 52

À vendre

A vendre divers vêtements fille 10/12 ans, (Teddy Smith, Okaidi, H&M...). 2 à 5 € l'unité.
Tél : 02 98 20 09 45

Horaires

Mairie

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h

13h30 - 17h

Fermeture tous les mardis après-midi

Samedi

8h30 - 12h

Bibliothèque

Lundi

16h30 - 17h30

Mercredi

15h - 18h

Vendredi

16h30-19h

Samedi

10h - 12h

> Urbanisme

Permis de construire accordés

LAVAUD Marjorie, WENIGER Mickaël, habitation, 21, rue Eugène Boudin
MORVAN Claude, habitation, Bodévintin

Déclarations préalables accordées

DENIS Fabrice, remplacement charpente abri de jardin, 6, hameau du Glugeau
LASTENNET Alain, création velux, Kéronézou
BRETON Sophie, remplacement porte d'entrée en bois par du PVC, 1, chemin de Kérohan
BERNARD Mickaël, réfection toiture : remplacement lucarnes par velux et suppression houteau, 9, route de la gare
DELESCAUT Aurélien, garage, 8, rue de la Madeleine
LE STIR Gérard, abri de jardin, 2, chemin de Kérohan
NEDELEC Pierre, aménagement entrée : muret + clôture + portail, Bel Air
NOYER Fabrice, garage, 9, clos des fougères
MARTORELL Robert, pose de 2 velux sur façade arrière, 4, hameau de Kerbellec

> État-civil

Naissances

15/08 Lomane PARIS, 7, rue de la Madeleine
20/08 Apolline SALOU, 1, hameau de Kersamarec
23/08 Raphaël PANHÉLEUX, Gorré Hanvec
07/09 Thomas BARIOU, Coatévez
12/09 Léopold NOBILET, Le Labou

Décès

22/08 Marguerite TROADEC veuve GUIGNOT, 91 ans, Troéoc
21/09 Gilbert GUILLERM, 56 ans, Pennaménez
25/09 Louis GUILLERM, 77 ans, le Labou
25/09 Albert SIMON, 77 ans Reundrez-ar-Vill



> Jeux



Sudoku

						4	1	
			4					6
6								7
5	3				2	7		
7		3		8				1
8		2	5	7	4	6		
7	9	5		1				3
			9		5	7		
						1	9	5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans cette grille, 24 noms de département de France sont cachés. Il faut les retrouver.

Y	V	E	L	I	N	E	S	C	H	E	R
O	A	R	D	E	N	N	E	S	A	I	N
N	U	H	A	U	T	-	R	H	I	N	S
N	C	O	I	S	E	C	R	E	U	S	E
E	L	N	I	E	V	R	E	J	U	R	A
A	U	E	C	H	A	R	E	N	T	E	T
V	S	S	O	D	O	R	D	O	G	N	E
E	E	S	R	R	G	I	R	O	N	D	E
Y	E	O	R	O	E	C	A	N	T	A	L
R	T	N	E	M	R	L	A	N	D	E	S
O	O	N	Z	E	S	O	M	M	E	L	C
N	O	E	E	H	E	R	A	U	L	T	A

Le mot qu'il faut retrouver est: alcooltest.

Yvelines 78 Yonne 89 Aveyron 12 Vaucluse 84 Ardennes 08
Rhône 69 Haut-Rhin 68 Cher 18 Ain 01 Essonne 91 Oise 60
Nièvre 58 Creuse 23 Jura 39 Charente 16 Corrèze 19
Dordogne 24 Drôme 26 Gironde 33 Gers 32 Cantal 15
Landes 40 Somme 80 Hérault 34

5	3	9	8	6	7	4	1	2
2	8	7	1	4	9	3	5	6
1	6	4	2	5	3	9	8	7
4	5	3	6	9	1	2	7	8
8	7	6	3	2	8	5	4	1
9	1	2	5	7	4	6	3	9
7	9	5	4	1	6	8	2	3
3	2	1	9	8	5	7	6	4
6	4	8	7	3	2	1	9	5



Solution des jeux:

> Agenda

Novembre-décembre 2013

Dimanche 10 novembre : randonnée organisée par Dimerc'her à Rosnoën (Belvédère), accompagnants : Louis et Mireille Colin, tél : 02 98 81 01 29

Lundi 11 novembre : commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Samedi 23 novembre : bourse aux jouets et puériculture de 0 à 12ans organisée par l'association Dimerc'her à la salle polyvalente

Samedi 23 et dimanche 24 novembre : brocante organisée par l'ES Cranou à la salle multifonctions du Faou

Dimanche 24 novembre : randonnée organisée par Dimerc'her à Saint Eloy, accompagnant : Hélène Guéan, tél : 02 98 21 91 93

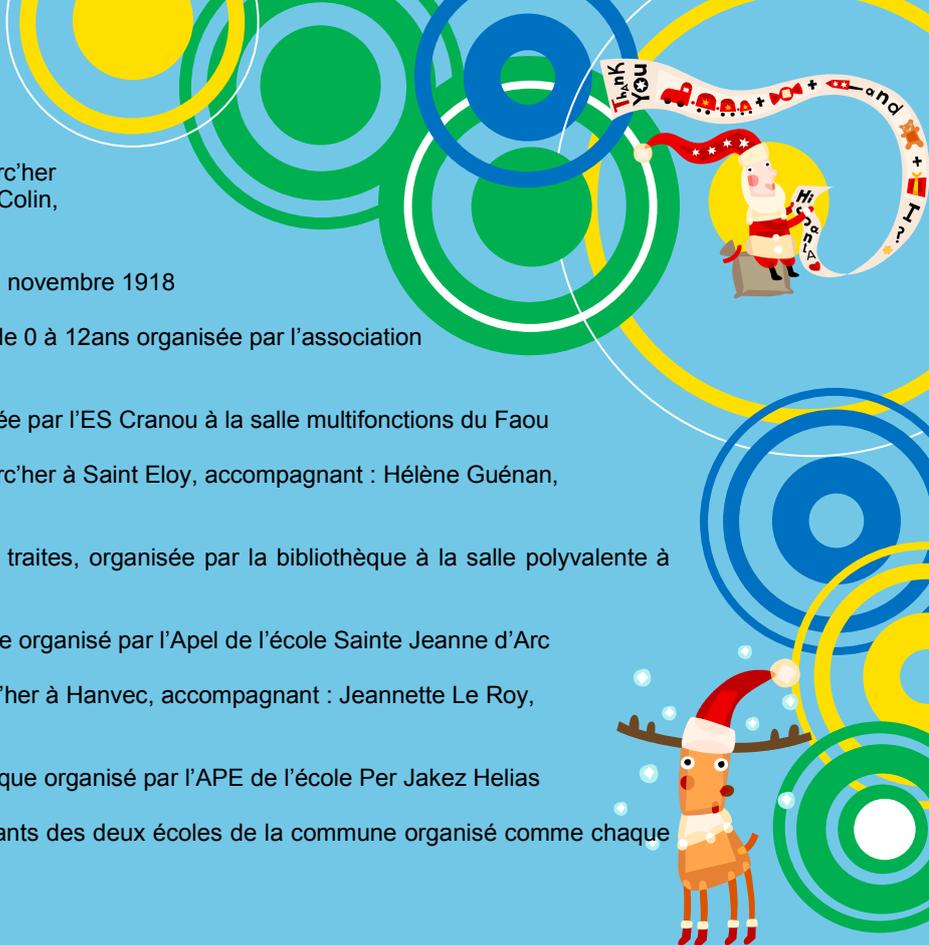
Vendredi 29 novembre : projection du film Mille et une traites, organisée par la bibliothèque à la salle polyvalente à 20h30, suivi d'un débat avec le réalisateur

Dimanche 1^{er} décembre : marché de Noël de l'école privée organisé par l'Apel de l'école Sainte Jeanne d'Arc

Dimanche 8 décembre : randonnée organisée par Dimerc'her à Hanvec, accompagnant : Jeannette Le Roy, tél : 02 98 21 92 95

Dimanche 15 décembre : marché de Noël de l'école publique organisé par l'APE de l'école Per Jakez Helias

Vendredi 20 décembre : spectacle de Noël pour les enfants des deux écoles de la commune organisé comme chaque année par la Ronde des écoliers



Fridu et Gwen



Brrrr Fridu, na pegen yen eo !



Ya Gwenn, ar goañv zo



Ya 'vat, ret eo kinklañ hor saprenn



Setu, graet eo. Kaer-kaer eo gant he garlanteziou liv



Ne chom nemet gortoz



Piv ? Paotr-kozh an Nedeleg evel-just !

Brrr Fridu, qu'est ce qu'il fait froid ! : Brrrr Fridu, na pegen yen eo !

Voilà, c'est fait ! Il est beau avec ses guirlandes colorées: Setu, graet eo. Kaer-kaer eo gant he garlanteziou liv

Oui Gwen, nous sommes en hiver : Ya Gwenn, ar goañv zo

Il n'y a plus qu'à attendre : Ne chom nemet gortoz

Mais oui ! Il faut décorer notre sapin. : Ya 'vat, ret eo kinklañ hor saprenn

Qui ? Le Père-Noël bien sûr ! : Piv ? Paotr-kozh an Nedeleg evel-just !